

DÉPARTEMENT DE LA SOMME**ARRONDISSEMENT D'AMIENS****FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

DATE DE CONVOCATION : 28/06/2023
DATE D’AFFICHAGE : 07/07/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 14 - Absents : 4 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Appel à projet ADEME « Une ville, un réseau » Réalisation d'études de faisabilité sur les communes de Boves et Cayeux sur Mer - Choix du prestataire KAIROS - Demande de subvention ADEME

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 6 juillet à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 14 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de de l’appel à projet de l’ADEME intitulé « une ville, un réseau » visant à accélérer le développement de la chaleur renouvelable, il a été lancé un appel à concurrence en procédure adaptée afin de réaliser des études de faisabilité pour la réalisation de réseaux de chaleur dans les communes de Boves et Cayeux-sur-Mer. Ces études bénéficient d’une subvention à hauteur de 80 %.

Monsieur le Président indique que 3 candidats ont déposé une offre [KAIROS (75), FEREST Energies (59) et CEDEN (76)] et qu’après une analyse comparative, l’offre de KAIROS est économiquement la plus avantageuse.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- Approuve le marché à passer avec KAIROS pour un montant de 25 600 € HT ;
- Charge Monsieur le Président de signer le marché et d’en faire appliquer les clauses ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention à hauteur de 80 % auprès de l’ADEME dans le cadre du programme « une ville, un réseau ».

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

